

**ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGREEE DE
REAUVILLE**

Siège social : Mairie 26230 Réauville

Adresser le courrier à : Maison des chasseurs 785A chemin du Fraysse 26230
REAUVILLE

Le Président
Christian BERNARD

Objet : AG 2018 de l'ACCA de Réauville
03/06/2018

Réauville le :

**PV de L'ASSEMBLEE GENERALE
de L'A.C.C.A. de REAUVILLE**

**Vendredi 1er juin 2018 à 20h30 à la
« Maison des chasseurs »**

785 A Chemin du Fraysse 26230 Réauville

**Convocation des membres par courrier personnel ou par e-mail,
par voie de presse et par affichage en Mairie**

ORDRE DU JOUR

Début à 20h30

Le président remercie Mme la Maire de sa présence à cette Assemblée générale et tous les chasseurs présents.

Puis une minute de silence est observée en mémoire de l'ancien Président de la Fédération de Chasse de la Drôme, Monsieur Alain Hurtevent décédé. C'est Monsieur Rémy Gardy qui prend sa succession à la fédération.

- **Approbation du PV de l'Assemblée générale** du 6 juin 2017
présenté par le Président, distribué à la remise des cartes 2016 et affiché sur place
vote : nombre de voix contre 0 abstention 0 pour 40

2. **Rapport moral** de la saison, présenté par le président à l'aide d'un diaporama et par les différents responsables des secteurs d'activités.
Le président commente différentes pages du diaporama, concernant les données cynégétiques sur la Fédération des chasseurs de la Drôme, sur le Massif 24 « noir », l'organigramme de l'ACCA et les effectifs des chasseurs, les évolutions des prélèvements des Sangliers, Chevreuils, Lièvres, Perdrix, Faisans, Renards, etc. depuis les années 2000. Il rappelle les principes défendus par les chasseurs, acteurs en situation de la protection de la faune et de la flore et de la régulation nécessaire des animaux « sauvages »

Un projet de biodiversité pour implanter le perdreau rouge dans le parc photovoltaïque dans le bois des Claves va être mené conjointement avec la Sté SOLAIR –DIRECT,

l'ACCA et la Mairie qui enverra prochainement un courrier de soutien.

Un cahier des charges de 9 pages est établi, parcelles enherbées, parcelles de fleurs, parcelles de vivaces, abreuvoir et agrainoirs. La société Solair est favorable, excepté pour l'abreuvoir bétonné et recommande l'utilisation de semences sélectionnées sans pesticides.

Mme la Maire, le Président de l'ACCA, le délégué au petit gibier, la Fédération et SolairDirecte se réuniront pour finaliser ce projet. Une demande de subvention sera demandée à la Mairie par le président de l'ACCA en complément des aides qui, nous l'espérons seront accordées par la société du Parc et la Fédération.

Il rappelle la bonne organisation de la 4^{ème} participation au « Dimanche à la chasse » qui a permis à des non-chasseurs de chasser « les idées reçues ». Un petit déjeuner a accueilli les participants puis un repas convivial a terminé cette matinée de découverte.

Il présente les résultats des comptages de nuit et les Plans cynégétiques pour les Chevreuils et les Lièvres.

Le Président rappelle que la Maison des Chasseurs est pour tous les chasseurs, petit et gros gibier.

Effectifs 2017-2018 : sociétaires intérieurs et extérieurs soit membres 61
Remise des carnets de prélèvements : 54 ont été rendus sur les 61 chasseurs. Le président regrette le manque de participation minimum des 7 chasseurs désinvoltés. Cet acte est demandé par la Fédération pour faire des statistiques et par l'ACCA pour connaître les résultats des lâchers de Perdreaux et Faisans.
Les valeurs fournies, donc incomplètes, indiquent que seulement 1/3 des lâchers de ces volatiles sont prélevés.

Afin de palier ces manquements il a été décidé à l'unanimité d'augmenter les cartes et d'appliquer une décote de 50 euros aux chasseurs qui auront rendu leur carnet de prélèvement à la date prévue

La carte de sociétaire passe donc à 120 euros - 50 euros si carnet rendu soit 70 euros

La carte sociétaire extérieure à 270 euros - 50 euros si carnet rendu soit 220 euros

La carte journalière restant inchangée

Vote pour à l'unanimité

Battues au grand gibier : Pierre Rieu

Prélèvements de seulement 42 sangliers + 7 tirs de rencontre pour 35 la saison passée, c'est un peu plus que l'an dernier sans doute à cause de la transparence des buis attaqués par la Pyrale, mais il y a eu aussi beaucoup de loupé. Les sangliers ont quitté les bois clairsemés pour descendre vers les plaines, les ruisseaux et les taillis.

Le drame sur Taulignan rappelle des consignes de la sécurité doit être omniprésente : il faut vérifier les angles de tirs.

De nouvelles normes de sécurité seront imposées prochainement :

à savoir pour 2020 tout chasseur de grand gibier devra faire un stage de responsable de battue à la fédération, un calendrier des formations est disponible sur le site de la fédération.

Il expose méticuleusement l'ensemble des consignes de sécurité qui sont rappelées avant chaque battue.

L'ACCA de Réauville a obtenu suite aux 4 comptages nocturnes effectués 39 bracelets pour le triennal 2018-2021.

Sociétaire : 120 € - décote de 50 euros si carnet de prélèvement rendu **70 euros**
Sociétaire extérieur : 220 € - décote de 50 euros si carnet rendu **220 euros**
Carte journalière : **13 €**
Nouveaux « jeunes » chasseurs : carte gratuite

- **Saison 2018-2019**

Le calendrier des lâchers de gibiers sera donné avec la remise des cartes en septembre

Tirs d'été : Renards : 1 bracelet sera donné aux 2 piégeurs pour le tir des renards ainsi qu'aux 2 gardes particuliers

Date prévisionnelle d'ouverture : 09 septembre ? *à confirmer par Arrêté préfectoral*

Sociétaires extérieurs 2019-2020 : adresser la demande avec **une lettre timbrée à votre adresse avant le 30 avril 2019**

REMISE UNIQUE des cartes de chasse la veille de l'ouverture :
samedi 8 septembre de 9h00 à 12h00 à la Maison des chasseurs.
Pas de remise dans la semaine qui suit l'ouverture.

OBLIGATOIRE : *apporter votre assurance et votre permis de chasse avec son n° de validation et éventuellement votre e-mail*
Il sera demandé aux nouveaux chasseurs de remplir sur place une fiche : adresse complète, date de naissance Tél. et éventuellement votre e-mail

LOTO des Chasseurs 2ème quinzaine de novembre

REPAS mars 2019

Fin de l'AG à 22h00

La Secrétaire
Brigitte MICHEL

Le Président
Christian BERNARD

Un verre de l'amitié termine cette AG.

MERCI aux présents d'avoir participé à l'Assemblée générale de votre A.C.C.A.
Ce geste annuel, associatif et amical est un encouragement pour les responsables qui sont à votre service.

.....

.....